

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 18 juin 2002 à 19 h 40, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Serge Lafontaine, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur Réal Julien
Monsieur Claude Béland	Monsieur Réjean Langlois
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Steve Martin
Monsieur Denis Boulianne	Madame Nicole Périgny
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Maurice Poudrier
Madame France Désaulniers	Monsieur Grégoire Rompré
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant
Madame Johanne Harvey	

AINSI QUE mesdames Dominique Huard et Brunelle Lafrenière, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Pierre Chénard, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de deux citoyennes et un enfant.

En l'absence du président de la commission scolaire, monsieur Jean-Yves Laforest, le vice-président monsieur Serge Lafontaine préside la présente séance.

Président

Ayant quorum, monsieur le vice-président Serge Lafontaine ouvre la séance.

À l'ouverture de la séance, les commissaires et le personnel cadre observent une minute de silence en la mémoire de Maxime Grenier, élève de l'école secondaire Val-Mauricie décédé tragiquement par noyade.

Les membres du conseil des commissaires procèdent ensuite à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et de procès-verbaux de séances du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 517 0602 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0602-08 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.6 Congé sans traitement d'un cadre.
- 5.3 Répartition du montant exigé pour la surveillance du midi.
- 5.4 Condoléances.
- 5.5 Gazon.
- 11.4 Engagement.
- 16.1 Remerciements.

QUE les articles 5.1 « Priorités du conseil des commissaires 2002-2003 » et 13.1 « Réseau de fibres optiques » soient reportés à l'ordre du jour de la séance du conseil des commissaires du 2 juillet prochain;

QU'à l'article 4.2 le mot « centre » soit remplacé par « comité ».

Adopté unanimement

Adoption de
procès-verbaux

RÉSOLUTION 518 0602 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie de procès-verbaux de séances du conseil des commissaires tenues les 4 et 11 juin 2002 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ces procès-verbaux;

QUE les procès-verbaux de ces séances, inscrits sur les documents 0602-09 et 0602-10, soient adoptés tel que rédigés.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame Michelle Lafontaine prend la parole, accompagnée de son fils, pour faire un témoignage sur la réussite de l'intégration de son enfant en classe régulière en première année au primaire. Madame Lafontaine remercie les commissaires et souligne son constat quant à l'amélioration de la situation en ce qui a trait à l'intégration scolaire des élèves.

Président

Nomination de
Maurice Dupont
au poste de
direction d'école
primaire

Dans un autre ordre d'idées, le conseil des commissaires reçoit la recommandation d'un comité de sélection formé pour le comblement d'un poste de direction d'école au primaire. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

RÉSOLUTION 520 0602 :

CONSIDÉRANT, par suite de l'adoption du plan d'effectifs du personnel de direction des écoles pour l'année scolaire 2002-2003, qu'un poste de direction d'école est vacant à l'école institutionnelle de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban) – Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables) – Masson (Sainte-Thècle);

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 492 0502, qu'un comité de sélection a été formé ayant mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires quant au comblement de ce poste;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection précité a soumis sa recommandation;

EN CONSÉQUENCE et eu égard à la recommandation du comité de sélection, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que monsieur Maurice Dupont soit engagé au poste régulier à temps complet de direction d'école au primaire;

QUE l'affectation de monsieur Dupont soit à l'école institutionnelle de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban) – Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables) – Masson (Sainte-Thècle);

QUE l'entrée en fonction de monsieur Dupont soit le 12 août 2002;

QU'il demeure finalement entendu que cet engagement est sous réserve de l'autorisation du ministère de l'Éducation ainsi que des lois, des règlements et de la politique relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

Le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, fait ensuite part d'affectations temporaires qui seront effectives à compter du 19 août prochain, à savoir :

- Madame Nicole Boisvert, directrice d'école primaire à l'école institutionnelle Sacré-Cœur – Sainte-Élisabeth à Saint-Alexis-des-Monts;
- Madame Marie-Josée Mercure, directrice d'école primaire à l'école institutionnelle de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de-Mékinac) – La Providence (Saint-Tite);
- Madame Guylaine Lessard, directrice adjointe d'école secondaire à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan-Sud.

Président

Secrétaire

Les membres du conseil des commissaires expriment leur assentiment à ces affectations.

Poursuivant et sur recommandation du directeur général, les commissaires reconnaissent un statut d'emploi régulier à des membres du personnel cadre.

Statut d'emploi
régulier – Maryse
Demers, directrice
des Services de
l'enseignement
aux jeunes

RÉSOLUTION 521 0602 : CONSIDÉRANT que les membres du personnel cadre sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, en référence à cette période de probation, que la direction générale a soumis un rapport d'évaluation favorable pour madame Maryse Demers au poste de directrice des Services de l'enseignement aux jeunes;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier à madame Maryse Demers au poste de directrice des Services de l'enseignement aux jeunes.

Adopté unanimement

Statut d'emploi
régulier –
Christian Amyot,
directeur adjoint
de centre

RÉSOLUTION 522 0602 : CONSIDÉRANT que les membres du personnel cadre sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, en référence à cette période de probation, que la direction générale a soumis un rapport d'évaluation favorable pour monsieur Christian Amyot au poste de directeur adjoint de centre;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier à monsieur Christian Amyot au poste de directeur adjoint de centre.

Adopté unanimement

Statut d'emploi
régulier – Hélène
Côté, directrice
d'école au
primaire

RÉSOLUTION 523 0602 : CONSIDÉRANT que les membres du personnel cadre sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, en référence à cette période de probation, que la direction générale a soumis un rapport d'évaluation favorable pour madame Hélène Côté au poste de directrice d'école au primaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier à madame Hélène Côté au poste de directrice d'école au primaire.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Statut d'emploi régulier – Suzie Boucher, directrice d'école au primaire

RÉSOLUTION 524 0602 :

CONSIDÉRANT que les membres du personnel cadre sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, en référence à cette période de probation, que la direction générale a soumis un rapport d'évaluation favorable pour madame Suzie Boucher au poste de directrice d'école au primaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier à madame Suzie Boucher au poste de directrice d'école au primaire.

Adopté unanimement

Statut d'emploi régulier – Pierre Bragagnolo, adjoint administratif à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle

RÉSOLUTION 525 0602 :

CONSIDÉRANT que les membres du personnel cadre sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, en référence à cette période de probation, que la direction générale a soumis un rapport d'évaluation favorable pour monsieur Pierre Bragagnolo au poste d'adjoint administratif à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier à monsieur Pierre Bragagnolo au poste d'adjoint administratif à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.

Adopté unanimement

Les commissaires adoptent après cela une résolution pour réorganiser les services de perception de taxes scolaires.

Centralisation des services de perception des taxes scolaires

RÉSOLUTION 526 0602 :

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soient réorganisés les services de perception des taxes scolaires, et ce, par une centralisation de ces services au centre administratif de la commission scolaire incluant ceux du secteur du Haut Saint-Maurice.

Adopté majoritairement

Messieurs les commissaires Denis Boulianne, Mario Champagne et Yves Tousignant ont inscrits leur dissidence à la résolution 526 0602.

Président

Secrétaire

Le directeur général présente ensuite une recommandation pour autoriser un congé sans traitement à un membre du personnel cadre. Il est alors donné suite à cette recommandation.

Congé sans traitement à Normand Piché, directeur adjoint d'école secondaire

RÉSOLUTION 527 0602 : Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE que soit autorisé un congé sans traitement à monsieur Normand Piché, directeur adjoint d'école au secondaire, et ce, pour la période du 19 août 2002 au 15 août 2003.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur le vice-président Serge Lafontaine présente le rapport du comité d'étude relatif à la péréquation des ressources humaines affectées au soutien à l'administration des établissements. Au terme de cette présentation, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Recommandations du comité relatif à la péréquation des ressources humaines à l'administration des établissements

RÉSOLUTION 528 0602 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soient retenues les recommandations du Comité d'étude relatif à la péréquation des ressources humaines affectées à l'administration des établissements, décrites au document 0602-14.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard demande des informations quant à la répartition du montant exigé pour la surveillance du midi. Le directeur des Services complémentaires, monsieur Pierre Larose, est invité à fournir des explications à madame Sylvie Dupont-Simard.

Toujours en référence aux sujets relatifs aux commissaires, une résolution de condoléances est adoptée.

Condoléances

RÉSOLUTION 529 0602 : Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que des condoléances soient adressées à madame Hélène Aucoin, enseignante, suite au récent décès de son neveu Maxime Grenier.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, monsieur le commissaire Maurice Poudrier porte à l'attention du conseil des commissaires une situation concernant la tonte de pelouse à une école. Il est convenu que des vérifications seront faites par les Services des ressources matérielles en suivi aux observations faites par monsieur Poudrier.

Des résolutions de félicitations sont ensuite successivement adoptées.

Président

Félicitations

RÉSOLUTION 530 0602 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des félicitations soient transmises à la direction et au personnel de l'école Saint-Jacques à Shawinigan pour leur implication dans la réalisation du projet « La rivière des Découvertes ».

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 531 0602 : CONSIDÉRANT que l'école Saint-Georges de Shawinigan-Sud a procédé à l'annonce d'un projet d'envergure, structurant et innovateur pour l'ensemble de ses élèves et du personnel soit « L'aérospatiale au primaire »;

CONSIDÉRANT que ce projet vise notamment à développer chez les élèves une culture scientifique et technique à l'aide d'expérimentations concrètes en classe, et ce, en collaboration avec différentes entreprises ou institutions d'enseignement de la région;

CONSIDÉRANT également que ce projet vise à accroître l'intérêt des jeunes pour les carrières et les métiers en science et en technologie;

CONSIDÉRANT que ce projet de l'ordre de 150 000 \$ pour la première année se réalise grâce à une subvention de 70 000 \$ du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie ainsi que de l'implication financière de nombreux partenaires du milieu;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à la direction adjointe de l'école, au personnel et aux personnes de l'école Saint-Georges impliqués dans ce projet.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services complémentaires. Le directeur de ces services, monsieur Pierre Larose, présente initialement l'organisation des services en adaptation scolaire pour 2002-2003. Au terme de cette présentation, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Organisation des services en adaptation scolaire pour 2002-2003

RÉSOLUTION 532 0602 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit acceptée l'organisation des services en adaptation scolaire pour 2002-2003 tel que décrite au document 0602-15.

Adopté unanimement

Monsieur Larose fait ensuite part du résultat du sondage concernant l'utilisation de la bicyclette au préscolaire et au primaire. Un dépôt de ce document est effectué.

Président

Secrétaire

Résultat du sondage concernant l'utilisation de la bicyclette au préscolaire et au primaire

RÉSOLUTION 533 0602 : Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit déposé le document 0602-16 relatif au résultat du sondage concernant l'utilisation de la bicyclette au préscolaire et au primaire.

Adopté unanimement

Monsieur Larose complète l'article 7 de l'ordre du jour en informant les commissaires des ententes avec les C.L.S.C. concernant le personnel du C.L.S.C. en milieu scolaire.

En référence aux sujets relatifs au Secrétariat général et après avoir reçu les renseignements requis de monsieur Serge Carpentier, il est procédé à l'adoption et au dépôt de règlements ainsi que de politiques.

Règlements de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur Services de l'informatique – directeur Services des ressources matérielles – Secrétaire général

RÉSOLUTION 534 0602 : CONSIDÉRANT que des projets de règlements de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au personnel cadre ont été élaborés afin de tenir compte de la réorganisation administrative de certains emplois de gestionnaires;

effectuées; CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents madame Brunelle Lafrenière PROPOSE que soient adoptés les règlements suivants :

- Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur des Services de l'informatique Document 0602-17
- Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur des Services des ressources matérielles Document 0602-18
- Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au secrétaire général Document 0602-19

Adopté unanimement

Politique de transport scolaire

RÉSOLUTION 535 0602 : CONSIDÉRANT par suite de la réorganisation administrative de certains emplois de gestionnaires, qu'il y a lieu de procéder à la modification de la Politique de transport scolaire;

effectuées; CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été

Président

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit adoptée la Politique de transport scolaire décrite au document 0602-20.

Adopté unanimement

Politique et guide de gestion documentaire des trois dossiers de l'élève

RÉSOLUTION 536 0602 :

CONSIDÉRANT qu'une politique de gestion sur le dossier de l'élève a été élaborée;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été effectuées concernant cette politique;

CONSIDÉRANT également et en relation avec cette politique que le Secrétariat général a élaboré, en collaboration avec les Services complémentaires, les Services de l'enseignement aux jeunes et les Services de l'enseignement aux adultes, un Guide sur la gestion documentaire des trois dossiers de l'élève;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soient adoptés les documents suivants :

- Politique sur la gestion du dossier de l'élève Document 0602-21
- Guide sur la gestion documentaire des trois dossiers de l'élève Document 0602-22

Adopté unanimement

Projets de règlements relatifs au code d'éthique et de déontologie du commissaire et du gestionnaire et à l'authentification des documents ou des copies émanant de la commission scolaire ou de ses archives

RÉSOLUTION 537 0602 :

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier le Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie du commissaire et du gestionnaire;

CONSIDÉRANT également qu'a été élaboré un projet de règlement relatif à l'authentification des documents ou des copies émanant de la commission scolaire ou de ses archives;

CONSIDÉRANT également qu'a été élaboré un projet de règlement relatif à l'authentification des documents ou des copies émanant de la commission scolaire ou de ses archives;

CONSIDÉRANT, en vertu de la Loi sur l'instruction publique, qu'un avis public préalable, d'au moins 30 jours, est requis;

CONSIDÉRANT également que copie de ces projets de règlement doit être transmise à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soient déposés, pour les fins précitées, les projets de règlement suivants :

Président

Secrétaire

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 540 0602 :

commissaires.

Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit rouverte la présente séance du conseil des

Adopté unanimement

À la réouverture de la séance, les absences de monsieur Claude Béland et de madame Dominique Huard sont constatées.

En référence aux sujets relatifs aux Services des ressources financières, le directeur de ces services monsieur Claude Vincent présente une recommandation pour les budgets décentralisés aux écoles lors de la prochaine année scolaire. Après avoir reçu des explications de monsieur Vincent sur les diverses allocations, les budgets décentralisés sont adoptés.

Budgets décentralisés aux écoles pour l'année scolaire 2002-2003

RÉSOLUTION 541 0602 :

pour l'année scolaire 2002-2003 tel que décrit au document 0602-25.

Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soient adoptés les budgets décentralisés aux écoles

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Monsieur Bertrand Rodrigue présente alors des recommandations concernant 1) des démissions, 2) des congés sabbatiques à traitement différé, 3) des congés sans traitement et 4) un engagement. Les résolutions ci-après décrites sont alors successivement adoptées.

Démissions pour fins de retraite

RÉSOLUTION 542 0602 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE que soit acceptée la démission de membres du personnel enseignant, laquelle est effective au 30 juin 2002 :

- Bélanger René, école Dominique-Savio de Saint-Georges-de-Champlain;
- Blouin Gaétane, école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud;
- Chénier Bertrand, École forestière de La Tuque;
- Cossette Solange, école Notre-Dame de Saint-Georges-de-Champlain;
- Fréchette Jocelyne, école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud;
- Gauthier Étienne, école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud;
- Grondin Marie-Ange, école Saint-Georges, Shawinigan-Sud;
- Matteau Denis, école Laflèche de Grand-Mère;

Président

- Morand-Leclerc Nicole, école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;
- Pronovost Jean-Noël, école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud;
- Trépanier Réal, école Dominique-Savio de Saint-Georges-de-Champlain;
- Ricard Marie-Rose, école Dominique-Savio de Saint-Georges-de-Champlain;
- Vallée René, école Masson de Sainte-Thècle.

Adopté unanimement

Congés
sabbatiques à
traitement différé

RÉSOLUTION 543 0602 :

sabbatique à traitement différé;

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont demandé un congé

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE d'accorder ce congé sabbatique à traitement différé conformément à la convention collective aux personnes suivantes :

- Madame Martine Allard, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud, congé d'une demi-année soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2003-2004, dans un plan de 4 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2002;
- Madame Suzanne Allard, enseignante à l'école Saint-Paul de Shawinigan-Sud, congé d'une durée d'une demi-année, soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2002-2003, dans un plan de deux (2) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2002;
- Madame Denise Binette, enseignante à l'école Marie-Médiatrice de La Tuque, congé d'une durée d'une demi-année soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2002-2003, dans un plan de 2 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2002;
- Madame Annie Côté, enseignante à l'école secondaire Des Chutes de Shawinigan, congé d'une durée d'une année soit l'année scolaire 2002-2003, dans un plan de 4 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2002;
- Madame Pierrette Couture-Filion, agente de bureau à l'école Centrale de La Tuque, congé d'une durée de six (6) mois soit du 29 juillet 2002 au 25 janvier 2003, dans un plan de 3 ans entrant en vigueur le 29 juillet 2002;
- Madame Lise Defoy-Lacroix, enseignante à l'école Centrale de La Tuque, congé d'une durée d'une demi-année soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2002-2003, dans un plan de 2 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2002;
- Monsieur Claude Lafrenière, animateur de pastorale à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan, congé d'une durée d'une (1) année, soit l'année scolaire 2005-2006, dans un plan de 5 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2002;
- Madame Nancy Leblanc, enseignante à l'école secondaire Paul Le-Jeune de Saint-Tite, congé d'une (1) année, soit l'année scolaire 2002-2003, dans un plan de 5 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2002;

Président

- Monsieur Denis Pelletier, enseignant à l'école secondaire Val-Mauricie, congé d'une durée d'une demi-année soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2002-2003, dans un plan de 4 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2002;
- Madame Carolyn Rouillard, enseignante à l'école secondaire Du Rocher de Grand-Mère, congé d'une durée d'une demi-année soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2002-2003, dans un plan de 3 ans entrant en vigueur le 27 janvier 2003;
- Madame Nathalie Roy, enseignante à l'école Centrale de La Tuque, congé d'une durée d'une demi-année soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2002-2003, dans un plan de 2 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement

Congés sans
traitement

RÉSOLUTION 544 0602 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont demandé un congé sans traitement pour l'année scolaire 2002-2003;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE d'accorder un congé sans traitement du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- Chantal Brouillette, enseignante à l'école Antoine-Hallé de Grand-Mère;
- Jeanne Déry-Bédard, enseignante à l'école Primadel de Saint-Adelphe;
- Madeleine Larouche-Bourbonnais, secrétaire d'école à l'école Laflèche de Grand-Mère;
- Lise Lavallée, enseignante à l'école Le Sablon d'Or de Lac-aux-Sables;
- Maureen Mayhew, secrétaire d'école à l'école Val-Mauricie de Shawinigan-Sud;
- Diane Poirier, orthopédagogue à l'école Plein Soleil d'Hérouxville;
- Louise Roy, enseignante à l'école Marie-Médiatrice de La Tuque;
- André St-Yves, enseignant au Carrefour Formation Mauricie de Shawinigan;
- Marie-Josée Turgeon, enseignante à l'école de la Jeune Relève de Shawinigan;
- René Villemure, enseignant à l'école Marie-Médiatrice de La Tuque;

QUE soit également autorisé un congé sans traitement à madame Louise Dauphinais, conseillère pédagogique, pour la période du 5 juin 2002 au 4 juin 2003.

Adopté unanimement

Engagement

RÉSOLUTION 545 0602 : CONSIDÉRANT, en raison de l'absence ou de départ de membres du personnel enseignant, que la commission scolaire a plusieurs postes réguliers à combler;

Président

CONSIDÉRANT également, les dispositions de la convention collective du personnel enseignant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE d'accepter l'engagement de monsieur Normand Piché comme enseignant en mathématique, champ 13, à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de l'entente collective actuellement en vigueur, et ce, pour l'année scolaire 2002-2003.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier fournit des informations aux commissaires concernant l'octroi de contrats dans le cadre des projets du gymnase à l'école Notre-Dame à Lac-à-la-Tortue et de l'agrandissement du Carrefour Formation Mauricie. Il est convenu que ces sujets seront réinscrits, pour les fins d'adoption, à l'ordre du jour de la séance du 2 juillet prochain.

Présentation est après faite par le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, d'une part, du plan d'investissement pour les projets à caractère physique 2002-2003 et, d'autre part, de la répartition de l'allocation de l'investissement pour le mobilier, appareillage et outillage en 2002-2003. Après avoir reçu les explications requises sur diverses questions, il est donné suite aux recommandations de monsieur Trépanier.

Plan
d'investissement
des projets à
caractère physique
pour l'année 2002-
2003

RÉSOLUTION 546 0602 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit accepté le plan d'investissement des projets à caractère physique pour l'année 2002-2003 tel que décrit au document 0602-26.

Adopté unanimement

Répartition de
l'allocation de
l'investissement
pour les M.A.O. –
2002-2003

RÉSOLUTION 547 0602 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit autorisée la répartition de l'allocation de l'investissement pour le mobilier, appareillage et outillage pour l'année scolaire 2002-2003, et ce, tel que décrite au document 0602-27.

Adopté unanimement

Consécutivement, monsieur Trépanier porte à la connaissance des commissaires des dossiers concernant le renouvellement de contrats d'entretien ménager. Les résolutions ci-après décrites sont alors adoptées sur ces dossiers.

Reconduction de
contrats
d'entretien
ménager

RÉSOLUTION 548 0602 : CONSIDÉRANT que les contrats d'entretien ménager des écoles secondaires du Rocher de Grand-Mère, Paul-Le Jeune de Saint-Tite et Champagnat de La Tuque prendront fin le 30 juin 2002;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que les coûts actuels des contrats sont les suivants :

Écoles	Entrepreneurs	Coûts 2000-2001 (taxes incluses)
du Rocher	Produits de nettoyage B.L.	133 290,43 \$
Paul-Le Jeune	Produits de nettoyage B.L.	119 486,03 \$
Champagnat	Services Ménagers Trifluviens	90 424,82 \$

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur qui détient les contrats à du Rocher et Paul-Le Jeune, Produits de nettoyage B.L., offre à la commission scolaire un renouvellement jusqu'en 2005, et ce, aux mêmes conditions;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur qui détient le contrat à l'école secondaire Champagnat, Services Ménagers Trifluviens, est d'accord pour renouveler son contrat jusqu'en 2005, et ce, aux mêmes conditions;

CONSIDÉRANT que les directions d'écoles ont été consultées et qu'elles sont satisfaites des services offerts;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que les contrats d'entretien ménager avec la firme « Produits de nettoyage B.L. » soient reconduits aux mêmes conditions jusqu'en juin 2005, soit 133 290,43 \$ taxes incluses pour l'école secondaire du Rocher et 119 486,03 \$ taxes incluses pour l'école secondaire Paul-Le Jeune;

QUE le contrat d'entretien ménager avec la firme « Services Ménagers Trifluviens » soit reconduit aux mêmes conditions jusqu'en juin 2005, soit 90 424,82 \$ taxes incluses pour l'école secondaire Champagnat;

QUE messieurs Jean-Yves Laforest, président et Jean-Pierre Hogue, directeur général, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, les contrats à intervenir entre les deux parties.

Adopté unanimement

Reconduction de
contrats
d'entretien
ménager

RÉSOLUTION 549 0602 :

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déposé le document 0602-28 concernant les reconductions des contrats d'entretien ménager pour 2002 à 2005.

Adopté unanimement

Monsieur Trépanier informe ensuite les commissaires de l'état du dossier concernant le renouvellement du contrat d'assurances générales et souligne la très forte hausse des primes applicables. Il est convenu que ce dossier sera considéré à nouveau lors de la prochaine séance du conseil des commissaires.

Président

Secrétaire

L'article 12 de l'ordre du jour est complété par l'autorisation d'une dérogation à la politique d'achat.

Dérogation à la politique d'achat – Chaîne de production automatisée par le CFM

RÉSOLUTION 550 0602 : CONSIDÉRANT que dans le cadre du nouveau DEP en conduite de machines industrielles, le Carrefour Formation Mauricie désire faire l'acquisition d'un chaîne de production automatisée;

CONSIDÉRANT qu'après consultation auprès du MEQ, il a été convenu d'acheter la chaîne « Savonnicc » qui répond aux exigences du programme;

CONSIDÉRANT que cet ensemble fait partie d'un achat regroupé payé 1/3 – 2/3 avec le MEQ;

CONSIDÉRANT que cet équipement est disponible chez « Cybernetix Barras Provence » en France, au coût de 287 500\$;

CONSIDÉRANT que la politique d'achat stipule à la section IV que « pour un achat dont la valeur unitaire se situe à plus de 50 000\$, l'appel d'offres public est retenu »;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que le conseil des commissaires permette au Carrefour Formation Mauricie de déroger à la politique d'achat adoptée le 19 mars 2002 en faisant l'acquisition d'une chaîne de production automatisée pour le nouveau DEP en conduite de machines industrielles;

QUE la chaîne de marque « Savonnicc » soit acquise chez « Cybernetix Barras Provence » en France, au coût de 287 500 \$.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue et procède au dépôt de ce document.

Dépôt d'un résumé de la correspondance reçue

RÉSOLUTION 551 0602 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date des 12 et 18 juin 2002, décrit sur le document 0602-29.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

Président

En étant après cela aux sujets divers, monsieur le commissaire Réal Julien fait part aux commissaires de l'expérience qu'il a vécu suite à l'invitation reçue des élèves de 5^e année de l'école Antoine-Hallé de Grand-Mère. Monsieur Julien a été invité pour expliquer le rôle du commissaire, et ce, dans le cadre d'un projet de l'école portant sur la démocratie. Monsieur Julien désire remercier les intervenants de l'école pour cette invitation et une résolution est adoptée en ce sens.

Remerciements

RÉSOLUTION 552 0602 : Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que des remerciements soient transmis au personnel et aux élèves de 5^e année de l'école Antoine-Hallé de Grand-Mère pour leur invitation à participer au projet sur la démocratie;

QUE des félicitations soient transmises aux intervenants impliqués dans ce projet.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, soit à 22 h 30, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 553 0602 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Steve Martin a quitté dès l'ouverture du huis clos alors que messieurs Yves Tousignant (22 h 45), Réjean Langlois (23 h 15) et Denis Boulianne (23 h 20) ont quitté la séance pendant le huis clos.

Des informations sont fournies par le directeur général pendant le huis clos.

À 23 h 30, il est successivement procédé à la réouverture de la séance au public et à la clôture de celle-ci.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 554 0602 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 555 0602 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire